

# ASSEMBLÉE NATIONALE

22 novembre 2023

---

POUR CONTRÔLER L'IMMIGRATION, AMÉLIORER L'INTÉGRATION - (N° 1855)

Rejeté

## AMENDEMENT

N ° CL399

présenté par

Mme Lorho et les membres du groupe Rassemblement National

-----

### ARTICLE 12 BIS A

À l'alinéa 8, substituer aux mots :

« peut être »

le mot :

« est ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Le risque de fuite est suffisamment établi dans les cas énoncés aux alinéas 9 à 13 de l'article 12 bis A.

Cet amendement entend par conséquent proposer qu'il soit systématiquement retenu dans ces différents cas, sous réserve des "circonstances particulières" visées par l'alinéa 8.